

Apprendre à mieux se comprendre pour optimiser consommations et dépenses énergétiques

Entretien avec **Lucien Harrous**, ADEME, **Martina Kost**, Conseil en formation et **Thierry Delavallée**, Apave parisienne

Afin que les diagnostics énergétiques commandités par les industriels et subventionnés par l'ADEME portent tous leurs fruits et débouchent sur des actions concrètes, des formations spécifiques ont été conçues, en partenariat, par des organismes reconnus tels que l'Apave-Ife Formation. Elles visent une meilleure compréhension entre les cadres de l'entreprise et le professionnel du conseil. Nous savons, d'expérience, que la pertinence des mesures d'amélioration et des investissements nécessaires les plus efficaces reposent sur la qualité de ce dialogue.

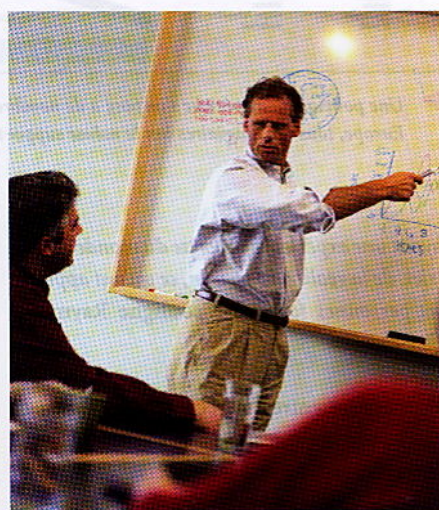
Comment optimiser sa consommation énergétique pour fabriquer mieux et moins cher ? Quels choix faire en matière d'investissements pour moderniser son installation tout en anticipant les évolutions technologiques et réglementaires ? Telles sont quelques-unes des questions que se pose un chef d'entreprise qui veut avoir des gages certains de la pérennité de sa compétitivité sur le marché.

Cette démarche ne s'improvise pas du jour au lendemain. La mise en place par les industriels d'outils de suivi des consommations au niveau de la production, de la distribution et de l'utilisation de l'énergie nécessite souvent un accompagnement sur le terrain par des professionnels compétents et expérimentés.

➤ APPRENDRE À TRAVAILLER ENSEMBLE

Pour assurer l'efficacité et la pertinence de ces études, industriels et intervenants extérieurs doivent travailler ensemble : ils ont donc besoin d'un langage commun car de la qualité de ce dialogue dépendra la qualité du résultat final. « C'est ce point de convergence que l'ADEME et ses partenaires institutionnels (Atee, Cicf, Syntec-Ingénierie) et de formation (Apave-Ife Formation, Iptic, Itenor et certains centres techniques industriels) veulent créer au travers de formations spécifiques centrées sur l'énergétique industrielle » explique Lucien Harrous, chef du service Formation externe et Emploi de l'ADEME.

Complémentaires, ces formations annoncées lors du dernier salon Pollutec vont démarrer au cours du premier semestre 2002. Elles ont pour vocation de répondre aux besoins des décideurs dans les entreprises (cadres dirigeants et cadres opérationnels) et de conforter



► S'approprier les méthodes préconisées par l'ADEME pour acquérir un savoir-faire dans la politique d'un diagnostic énergie.

les connaissances des professionnels du conseil qui réalisent les études et proposent des choix cohérents de travaux.

« Pour les industriels et leurs cadres, l'objectif est d'acquérir un savoir concret pour réaliser un premier bilan énergétique au travers des consommations et des possibilités de maîtrise de ces consommations, de mesurer l'importance de la maîtrise des dépenses d'énergie, savoir organiser, comprendre et contrôler le diagnostic énergétique réalisé par des experts et, au final, prendre les meilleures décisions d'investissements.

Pour les professionnels du conseil et de l'ingénierie, il s'agit de réaliser des diagnostics de qualité, conformes à la charte et au cahier des charges de l'ADEME, de compléter ou d'actualiser leurs connaissances, de renforcer leur savoir-faire, d'acquérir des méthodes et des repères » ajoute Lucien Harrous.

➤ TROIS TYPES DE STAGES

Au terme d'une rencontre de formation, le chef d'entreprise pourra mieux intégrer la maîtrise de l'énergie dans ses priorités d'organisation, de gestion et d'investissements. L'objectif est aussi de le rassurer : il n'y a pas de modification fondamentale du process, pas de risque industriel, pas de risque économique, pas de risque au niveau des approvisionnements...

Souvent, de faibles investissements tels que des modifications d'horaires ou des ajustements du process suffisent déjà pour obtenir de premiers résultats significatifs.

Une meilleure connaissance du mode de fonctionnement des contrats déjà passés dans le cadre de la gestion déléguée de fourniture d'énergie, par exemple, peut conduire à un meilleur respect des obligations contractuelles, à la mise en place d'une politique d'intéressement aux économies d'énergie...

Ce stage lui permettra de déterminer la personne à qui confier cette mission dans l'entreprise. Il saura aussi comment hiérarchiser les priorités d'investissements et quels sont les relais financiers (subventions, garantie d'emprunt...) l'aidant à monter son projet.

➤ UNE CHARTE DE QUALITÉ ET DES CAHIERS DES CHARGES

Pour assurer la qualité des études qu'elle subventionne (voir «Aides de l'ADEME»), l'ADEME a mis au point des cahiers des charges destinés aux bureaux d'études. Ils définissent les modalités de réalisation du pré-diagnostic et du diagnostic : visite du site et collecte d'informations, campagne de mesures et calculs, présentation des résultats et recommandations, rédaction du rapport d'études et fiche de synthèse, règles de confidentialité...

Les professionnels du conseil s'engagent à respecter, au moyen d'une charte de qualité, les règles de déontologie, d'objectivité et de confidentialité.

L'objectif est de sélectionner des professionnels confirmés et performants, capables d'assurer un haut niveau de qualité des études conformes aux résultats qu'attendent les industriels.

➤ LES AIDES À L'ADEME

L'ADEME a une mission de service public dont la motivation première est la maîtrise de la consommation d'énergie. Favoriser l'intégration des préoccupations de maîtrise de l'énergie dans le secteur industriel par un système d'aide à la décision est une des ses priorités. Le dispositif comporte trois volets :

- **Le pré-diagnostic énergétique**, subventionné à hauteur de 90 %(*), est un bilan technique simplifié destiné à identifier et hiérarchiser les axes d'amélioration sur la base des données disponibles au sein de l'entreprise.
- **Le diagnostic énergétique**, subventionné à hauteur de 50 %(*), est une analyse approfondie de la situation de l'entreprise. L'expert propose un programme d'actions assorti d'une évaluation technique et économique des différentes solutions envisageables.
- **L'étude de faisabilité**, subventionnée à hauteur de 50 %(*), est l'analyse approfondie d'une solution. Abordant les plans technique, économique et environnemental, elle permet la mise en œuvre de l'investissement décidé.

Le contrat ÉTAT - ADEME conclu pour la période "2000-2006" garantit la pérennité de ce dispositif.

(* Taux de référence 2001-2002. L'accès au bénéfice de ces aides est systématique. Ces aides sont attribuées par les délégations régionales.

Le stage destiné aux cadres opérationnels des entreprises existe sous deux formes. Regroupant les cadres d'entreprises de différents secteurs, la formation à caractère interprofessionnel est organisée par deux organismes spécialisés, partenaires de l'ADEME : l'Apave-Ife Formation et l'Itenor.

Réunissant les cadres d'un même secteur d'activité, la formation à caractère professionnel est organisée par les services formation des centres techniques industriels, partenaires de l'ADEME : industrie de la fonderie (Ctif), du textile et de l'habillement (Iftih). D'autres formations sont en projet avec d'autres centres techniques.

Le stage destiné aux professionnels du conseil et de l'ingénierie et aux ingénieurs chargés de la réalisation des diagnostics énergétiques dure deux jours. La première journée est plutôt méthodologique (appropriation par les participants des méthodes préconisées par l'ADEME depuis la conduite du projet jusqu'à la restitution des résultats) tandis que la seconde, plus pratique car basée sur des études de cas et des mises en situation, a pour objectif l'acquisition d'un savoir-faire dans la pratique d'un diagnostic énergétique.

➤ DES FORMATIONS ASSURÉES PAR DES EXPERTS

«L'Apave-Ife Formation assure des formations pour deux types de publics, les professions de conseil et les cadres opérationnels. Nos formateurs sont des ingénieurs thermiciens habilités à réali-

ser des diagnostics dans les industries. Ayant souvent plus de vingt ans d'expérience sur le terrain, ils connaissent donc particulièrement bien le milieu industriel et parlent le même langage que les techniciens et ingénieurs suivant la formation» souligne Thierry Delavallée, son responsable.

Martina Kost, conseil en formation auprès de l'ADEME, assure le suivi du projet, sans oublier d'apporter le soutien logistique nécessaire aux premières sessions de formation. «Une de nos priorités est de préserver la personnalité de chacun des organismes de formation tout en s'assurant de la cohérence des informations délivrées» commente-t-elle. Après chaque session, une évaluation "à chaud" est prévue (degré de satisfaction et de ressenti des participants) puis plus tard "à froid" (qu'est-ce qui a changé dans leur manière de travailler, de concevoir les projets, de soutenir la réalisation de projets...) pour ajuster le tir, si nécessaire. «Une réunion de coordination des différents partenaires après quelques sessions de formation permettra de synthétiser les retours d'information des formateurs et des formés. Il y a aussi un projet de rencontre annuelle pour faire le point sur les méthodologies, les techniques... Ces formations sont par nature appelées à évoluer en fonction des besoins et cela fait partie de leur richesse» précise Martina Kost. <

Propos recueillis par Franck Gauthier

(*) ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
Atee : Association technique énergie environnement.
Cicf : Chambre des ingénieurs-conseils de France.
Syntec-Ingénierie : Chambre syndicale des sociétés d'études techniques et d'ingénierie.
Iptic : Institut de promotion des techniques de l'ingénierie et du conseil.